



Clôture: voisin persuadé d'être propriétaire bande de 10 cm !

Par **beauce**, le **03/04/2009** à **20:19**

Au secours ! Mon voisin est persuadé qu'il est propriétaire d'une bande de terrain de 10 cm de large derrière sa clôture...

Ainsi il a une canalisation d'eau pluviales (une gouttière qui entre de mon côté en traversant le grillage puis longe sa clôture pour retourner sur son terrain quelques mètres plus loin... Il ne veut pas entendre parler de l'enlever car il est persuadé qu'il est propriétaire de cette bande de terrain qu'il y a derrière ses piquets (la largeur des piquets)...

La gouttière, le long de sa clôture, de mon côté, est-elle chez moi ou chez lui?

Par **beauce**, le **06/04/2009** à **08:18**

Il a raison il est bien propriétaire j'ai vérifié le problème pour lui c'est que si moi aussi je fais une clôture sa gouttière sera coincée...